



CREATION D'UN REGROUPEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSOMMATION PROPRE selon l'art. 17 de la LEn

INFORMATIONS SUR LE REGROUPEMENT

Adresse :

NPA, Localité :

RESPONSABLE DU REGROUPEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA, Localité :

N° tél. :

Mail :

Date :

Signature :

MEMBRE DU REGROUPEMENT (déjà raccordés)

Nom	Prénom	N°compteur	Signature

Par sa signature, chaque membre du regroupement dans le cadre de la consommation propre certifie qu'il souhaite intégrer ce dernier.

INFORMATIONS BANCAIRES

Institut bancaire :

Titulaire du compte :

IBAN :

GESTION DU REGROUPEMENT

Le client souhaite auto-gérer son regroupement

Le client souhaite transmettre la gestion du regroupement à la SEVJ. Les frais de gestion seront de CHF 50.-/année et par compteur

Date, signature :

Tarif de vente du courant indigène : idem SEVJ Autre :

Par sa signature, le responsable du regroupement certifie la véracité de l'entier des informations transmises à la SEVJ via ce formulaire.